



LA COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE

11 233 habitants / Chef-lieu de canton / Sous-Préfecture / Petite Ville de Demain
Ville Centre de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (48 communes) / 175 agents

(Département des Pyrénées-Atlantiques)

RECRUTE

Un.e Agent.e de maintenance des réseaux électriques

Cadre C de la Fonction Publique Territoriale ou Contractuel à temps complet

Cadre d'emplois des Adjointes Techniques Territoriaux

I – MISSIONS

Au sein du service Énergie, éclairage, manifestations, sous l'autorité du chef de secteur, vous aurez pour mission principale d'assurer la maintenance des réseaux électriques.

Missions principales :

- Assister l'électricien dans l'entretien, la maintenance et la mise en place d'installations électriques liées aux éclairages publics
- Constater et diagnostiquer les pannes électriques
- Assister l'électricien dans l'entretien, la maintenance et la mise en place d'illuminations temporaires
- Participer au transport et aux installations électriques liées aux événements de la collectivité
- Conduire, manipuler et entretenir une plate forme élévatrice mobile
- Effectuer les opérations de chargement et de déchargement des outils, équipements et matériaux, en respectant les procédures de sécurité et de manutention
- Assurer la manipulation, le transport et le rangement des charges à l'aide d'équipements adaptés

Missions secondaires :

- Constater et alerter de l'état de la propreté des espaces publics.
- Astreintes électriques et techniques lors de manifestations

II – PROFIL

- Titulaire d'un CAP/BEP/BAC Professionnel électricité ou expérience significative en électricité
- Permis B obligatoire
- CACES obligatoire
- Capacité d'autonomie et d'initiative
- Force de proposition
- Sens de l'organisation et du service public
- Être autonome et organisé(e)
- Sens du contact avec les usagers
- Disponibilité, polyvalence et rigueur,

III – CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaires éventuellement irréguliers en fonction des obligations de service
- Station debout prolongée fréquente
- Port de charges (outillage, matériel, câbles ...)
- Astreintes
- Devoir de réserve et sens du service public
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Respecter et appliquer les procédures et le port des vêtements professionnels

IV – REMUNERATION ET AVANTAGES

Statutaire
Régime indemnitaire
Participation employeur à la santé et à la prévoyance
Chèques déjeuners

V - DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adresser une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur le Maire d'Oloron Sainte-Marie **avant le jeudi 13 novembre 2025 à :**

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
2 Place Clémenceau
CS 30138
64404 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

VI - POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Responsable du service Énergie, éclairage, manifestations : TERREN Guillaume
g-terren@oloron-ste-marie.fr
05.59.39.28.97.

Service des Ressources Humaines :
drh@oloron-ste-marie.fr
05.59.39.99.99.